

## Noch einmal: Schopenhauer an Grégoire

Von Arthur Hübscher (Frankfurt am Main)

In meinem Aufsatz „Ein Lebensbericht für Anthime Grégoire“ im LI. Jahrb. 1970, S. 41 ff. habe ich den langen Brief Schopenhauers an Anthime Grégoire vom 10. Dezember 1836 zusammen mit Grégoires Antwort vom 19. Dezember 1836 veröffentlicht. Inzwischen ist (vgl. den Archivbericht des LI. Jahrb. 1970, S. 187) auch der anschließende Brief Schopenhauers vom 17. Juni 1838 ans Tageslicht gekommen und von der Stiftung Preußischer Kulturbesitz erworben worden. Mit freundlicher Genehmigung der Besitzerin gebe ich nun auch diesen Brief hier wieder, auf den Grégoire am 1. Juli 1838 mit dem Vorschlag geantwortet hat, einen Teil von Schopenhauers Vermögen in Verwaltung oder auf Leibrente zu nehmen. Schopenhauer hat sich dazu nicht mehr geäußert. Er legte trotz des Abratens seines Freundes einen Teil seines Vermögens bei der Pariser Versicherungsgesellschaft an. Der Brief Schopenhauers lautet:

[1] *Mon cher Anthime.*

*Je profite de l'occasion d'un ancien ami qui allant à Paris passe par ici, pour répondre tant soit peu à ta lettre du Décembre 1836, qui m'a fait un très grand plaisir, surtout par ce que je vois, qu'après les maux auxquels personne n'échappe dans ce malheureux monde, tu es à peu près aussi heureux qu'on y peut être.*

*Then thank your stars, that matters are not worse,  
And read your bible, Sir, & mind your purse. —*

Byron.<sup>1)</sup>

*Mais ce que je désapprouve de tout mon cœur, c'est qu'en 1819, tu as quitté le Havre, & vendu ces belles possessions, qui s'étaient accumulées sur ta tête, le jardin de la côte, l'hôtel en ville, le château du Mesnil! & même Titreville! A mes yeux personne n'est plus heureux, que celui qui vit dans le château de ses pères, ou oncles, loin du monde. Et de laisser tout cela, pour la sottise manie, qu'ont tous les Français, de croire qu'on n'est heureux, que dans cet amas de pierres, de boue et de canaille, ap[p]ellé Paris! & cela sous le prétexte, envers toi-même, que c'étoit pour mieux élever ta fille: tandis qu'une éducation de province vaut certainement mieux pour une fille, que celle de Paris. Tiens, j'enrage en y pensant, & je pourrais [2] prêcher sur ce thème, sans jamais finir, comme lorsque sur la route de Trittau, lorsqu'il se trouva que tu avois oublié la lettre de recommandation, — je te fis perdre patience. — Si jamais je te revois, ce sera donc sans revoir en même tems le Hâvre, — cela me dérange la fantaisie, — le tableau n'a plus de fond. — Néanmoins je vois avec satis-*

<sup>1)</sup> Dank deinem Stern, daß ärger nicht die Welt,  
Lies deine Bibel, Sorge für dein Geld.

Lord Byron: Don Juan, Canto I, Str. 120. (Richtig: *So thank . . .*)

faction que tu as quitté Paris, pour vivre à la campagne, — ce n'est pas celle de tes pères, elle est achetée, comme une putain<sup>2)</sup>: — mais enfin c'est à la campagne: & c'est ce que je ferois aussi, si j'étois marié & en eusses [sic!] les moyens. Je ne suis guère fait pour être marié, moi: je ne regrette pas d'être seul: mon libre loisir est pour moi le plus grand des bonheurs possibles; je l'ai eû toute ma vie, grâce à ma prudence & économie, & sobriété; et malgré que, comme tu dis fort bien, il soit plus difficile de conserver que d'acquérir. Voilà que mes débiteurs commencent à me rendre les capitaux, qui portoit des bons intérêts; — je ne peux plus les placer à de pareils, donc il ne me reste que de les placer à rentes viagères. Cela m'occupe beaucoup & me tracasse actuellement. Je viens d'entamer la correspondance avec la Compagnie des assurances sur la vie à Paris: un M<sup>r</sup> Duguet, pas le domestique feu mon bon père, mais agent de Lafitte, m'a assuré & détaillé, que rien au monde ne pouvoit être plus sûr: Dieu le veuille, car sans cela je pourrois dans mes vieux jours être réduit à la misère. A ça, ami, si tu penses autrement que le dit M<sup>r</sup> Duguet, & que tu eusses mauvaise opinion de la [3] dite Compagnie, ou enfin quelque objection contre ce placement, s'entend avec connoissance de cause, écris le moi bien vite: pour à présent il ne s'agit que d'un petit capital de 6300 frs., — mais en Septembre en vient un autre plus grand, & puis un autre bien gros. Je serois bien aise de savoir ton avis sur cette Compagnie, favorable ou non, parce qu' au moins t u s e r o i s s i n c è r e : mais peut-être que tu ne la connais guère: Duguet prétend que les placeurs de fond y ont leurs intérêts surveillés, c o m m e d e s m i n e u r s , par le Gouvernement, qui y tient un Commissaire ad hoc. — Mais ne viens pas me confondre sans connoissance de cause. — C'est un Diable de pas, qu'on ne peut plus faire en arrière. Cela me tracasse & m'inquiète. — Ma mère est morte en Avril<sup>3)</sup>: ma sœur ne semble pas la regretter beaucoup plus que moi. Voyons, je n'en dirai rien: qu'elle repose en paix. — Tu n'en as nulle idée, je n'hérite pas d'elle: tout appartient à ma sœur, à qui elle n'avoit jamais donné son patrimoine qui est égal au mien.

Je t'ai déjà parlé de ma malheureuse possession de bons Mexicains: la seule bien méchante affaire, que j'aye faite en ma vie, — c'est qu'il n'y avoit pas de quoi en faire beaucoup, sans être foutû absolument. Tu peux te figurer comme je maudis en ce moment les Français, pour aller faire la guerre aux Mexicains, sous le futil prétexte de protéger les intérêts de quelques manans, colporteurs, caffétièrs, etc gagnant leur pain en Mexique, etc —, que je serois bien aise de les voir rossés par les Américains & Anglais devant Veracruz: — *potrebbe dar-sil* —<sup>4)</sup>

<sup>2)</sup> Das Wort dick durchgestrichen.

<sup>3)</sup> Johanna Schopenhauer starb in der Nacht vom 16. auf den 17. April 1838 in Jena.

<sup>4)</sup> Französische Kaufleute hatten seit der Revolution einen gewinnbringenden Handel in Mexiko betrieben und den Unwillen des Volkes erregt. Es gab Morde und Übergriffe aller Art, der Detailhandel wurde den Franzosen untersagt, Entschädigungsforderungen Frankreichs blieben unberücksichtigt. Daraufhin begann Frankreich am 13. April 1838 mit der Blockade der mexikanischen Küste. Der Konflikt wurde erst am 9. März 1839 durch den Vertrag von Veracruz gelöst, in dem Frankreich seine Forderungen ermäßigte.

De ta lettre je comprends que tu es devenu un homme bien raisonnable & sensé, à peu près comme ton père, cela me fait plaisir; & je te pardonne d'être Chrétien: quand on n'est pas philosophe [4] on peut s'accommoder de cela, c'est une assez belle allégorie. Je suis bien-aise de ta tolérance; car comme payen j'en ai besoin: & certaines choses politiques[,] certaines menées en Allemagne, qui sont la cause de ce que ma philosophie n'a pas pu percer, — m'ont aigri contre le Christianisme. Je suis réellement, — mais soit dit bien entre nous, — un homme de la postérité: je n'en ai pas seulement l'intime conviction & claire compréhension, — mais j'ai le plaisir de voir journellement que des gens, qui n'ont, ni ne peuvent avoir aucune idée de mes ouvrages, me prennent & même me déclarent comme tel, sans aucune occasion ni autre sujet que ma mine & mes manières, & me traitent avec une déférence, une espèce de respect, pas du tout comme un autre: — c'est drôle tout-à-fait. Ne vas pas croire que je fais «l'animal curieux»: au contraire je suis extrêmement naturel & même naïf. Mais quoique je fasse pour m'assimiler, on voit tout de suite, que je suis bien différent de tous les autres. C'est une confidence, que je ne fais qu'à toi.

Mon ami va venir, il part demain, j'ai écrit à la hâte: j'espère recevoir bientôt un peu de tes nouvelles: — & quand les chemins de fer & les rentes viagères seront en train, j'espère te revoir, avant de faire le voyage à la postérité, qui m'attend à bras ouverts.

Adieu, Anthime, Adieu, & dis à ta famille qu'un drôle de corps leur fait ses compliments, & que c'est  
Francfort s. M.

le 17 Juin  
1838

Arthur Schopenhauer

Zu diesem Brief gab es noch ein Postscriptum, das bereits i. J. 1958 durch Stargardt versteigert worden ist.<sup>5)</sup> Es lautet, nach dem von Stargardt mitgeteilten Auszug:

*Postscriptum désappointé*

Figure toi que cet animal n'a pas voulu prendre ma lettre, parce qu'il est défendu de porter des lettres cachetées. Il sait fort bien, qu' on ne visite pas les poches: mais, dit-il, «je ne fais jamais rien, qui soit défendu» b e a u r i g o - r i s m e m o r a l l . . .

Pourtant il y a cela de bien, qu'il m'a par sa venue donné l'occasion ou l'impulsion pour t'écrire . . . & t'avoir écrit à cet époque a occasionné ma demande de ton avis sur mon placement en rente viagère chez la Compagnie, à quoi sans cela je n'aurais pas pensé . . .

<sup>5)</sup> Vgl. XXXX. Jahrb. 1959, S. 28-30.